

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 43

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME PATRICIA SAEZ

OBJET

Délégation : Ressources naturelles et risques environnementaux.
Protection de la ressource en eau et prévention des risques environnementaux
Subventions aux associations - Seconde répartition 2016.

**Direction Générale Adjointe de la Construction, de l'Environnement, de
l'Education et du Patrimoine
Direction de L'environnement - Service Stratégies Environnementales des
Territoires
04 13 31 64 60**

PRESENTATION

Par délibération du 25 mars 2016, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique des ressources naturelles et des risques environnementaux, pour l'année 2016.

Délégation a été donnée à la Commission Permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Le montant des enveloppes de soutien aux associations œuvrant dans le domaine de la protection de la ressource en eau ainsi que la prévention des risques environnementaux s'élève à 161 000 € en fonctionnement et à 20 000 € en investissement, uniquement pour la protection de la ressource en eau.

Pour mémoire, nous vous rappelons qu'une première répartition d'un montant total de 30 000 € s'est déroulée lors de la Commission Permanente du 27 mai 2016.

Pour cette seconde répartition, le Conseil Départemental a été saisi de nouvelles demandes de subventions au titre de la protection de la ressource en eau ainsi que la prévention des risques environnementaux. C'est dans ce cadre qu'il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur les demandes suivantes.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Protection de la ressource en eau :

L'ensemble des demandes listées ci-après est détaillé dans un document annexé au présent rapport.

Subvention de Fonctionnement

10 demandes de subventions ont été déposées par 9 associations implantées sur les territoires des communes de Barjols, Biarritz, Châteauneuf-les-Martigues, Arles La Ciotat et Marseille.

Le montant total des demandes s'élève à 93 104 €.

Pour l'ensemble de ces demandes, il vous est proposé d'octroyer un montant total d'aides de **58 000 €**

Subvention d'Investissement

L'association « Surfrider Fondation Europe », située sur le territoire de la commune de Biarritz sollicite une aide d'un montant de 5 000 €, pour l'acquisition d'une sono d'un vidéo projecteur et d'un ordinateur.

Pour cette demande, il vous est proposé d'octroyer une aide de **5 000 €** correspondant à 80% de la dépense subventionnable s'élevant à 6 250 € TTC.

Le « Groupement d'Intérêt Scientifique Posidonie », situé sur le territoire de la commune de Marseille sollicite une aide d'un montant de 3 000 €, pour l'aménagement de son local de plongée.

Pour cette demande, il vous est proposé d'octroyer une aide de **3 000 €** correspondant à 8,10% de la dépense subventionnable s'élevant à 37 000 € TTC.

Prévention des risques environnementaux:

Subvention de Fonctionnement

1 demande de subvention a été déposée par une association implantée sur le territoire de la commune d'Aubagne.

Le montant de cette demande s'élève à 15 000 €.

Il vous est proposé d'octroyer une aide de **15 000 €** pour cette demande.

Participation :

2 participations sont proposées aux structures implantées sur les territoires des communes de Marseille et Martigues.

Le montant total des participations à ces structures, soit 85 000 €, s'établit comme suit :

62 000 € pour Air Provence-Alpes Côte-d'Azur (AIR PACA).

23 000 € pour le Centre d'Information du Public pour la Prévention des Risques Majeurs et la Protection de l'Environnement (CYPRES).

INCIDENCE FINANCIERE

En cas d'avis favorable, les dépenses seront prélevées sur les crédits mis à disposition au titre de l'exercice 2016.

Concernant la protection de la ressource en eau :

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
10081	1012650	EAU et RISQUES FONCTIONNEMENT	65 - 738 6574	58 000 €

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
10514	1012652	EAU INVESTISSEMENT	204 - 738 20421	8 000 €

Concernant la prévention des risques environnementaux :

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
10081	1012650	EAU et RISQUES FONCTIONNEMENT	65 - 738 6574	15 000 €

Les participations aux 2 structures précédemment citées seront prélevées sur la ligne suivante :

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
10081	1012651	EAU et RISQUES FONCTIONNEMENT	65 - 738 6568	85 000 €

PROPOSITIONS

Compte tenu de ces précisions, il vous est demandé de bien vouloir :

- vous prononcer favorablement sur l'octroi aux associations œuvrant dans le domaine de la protection de la ressource en eau figurant en annexe du rapport, d'un montant global de subventions de **58 000 €** en fonctionnement et de **8 000 €** en investissement ;
- vous prononcer favorablement sur l'octroi à une association œuvrant dans le domaine de la prévention des risques environnementaux figurant en annexe du rapport, d'une subvention de **15 000 €** en fonctionnement ;
- approuver la participation financière aux structures AIR PACA et CYPRES pour un montant total de **85 000 €** ;
- m'autoriser à signer pour les associations dont le montant de la subvention est égal ou supérieur à 23.000 €, une convention de partenariat conforme aux conventions-types prévues à cet effet.

Au bénéfice de ces considérations et sur propositions de Madame la déléguée aux ressources naturelles et aux risques environnementaux, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL